



Problème de carte grise ...

Par **MrRoux**, le **16/07/2009** à **17:21**

Bonjour,

J'ai acheté une voiture en décembre dernier mais le propriétaire ayant envoyé la carte grise à sa préfecture je ne peux la faire immatriculer ... Je n'ai en ma possession que le certificat de non gage, le certificat de cession avec le coupon détachable pour circuler...

Le conducteur me disait faire en sorte de récupérer la carte grise mais depuis il me dit ne pas pouvoir faire quoi que ce soit pour m'aider ...

Que puis-je faire pour l'obliger à me fournir ce certificat d'immatriculation?

Je ne sais plus quoi faire , étant obligé de circuler quand même ...

Merci pour vos réponses